

DES MÈRES À L'APPEL : ECHOS DE LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE D'INFOR-DROGUES

L'équipe d'Infor-Drogues asbl¹

La permanence téléphonique 24h/24 d'Infor-Drogues existe depuis 1989. Un quart des appelants sont des mères. Beaucoup d'entre elles témoignent de l'inquiétude, de l'anxiété, voire d'un désarroi profond, face à une situation brutalement découverte ou qui perdure et se dégrade. Le rôle des écoutants est souvent d'aider les mères à aller au-delà de la focalisation sur "la drogue" afin de travailler le fond du problème.

Mots-clés

- prévention
- parentalité
- usages de drogues
- cannabis
- Infor-Drogues

1. Permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7 au 02 227 52 52.

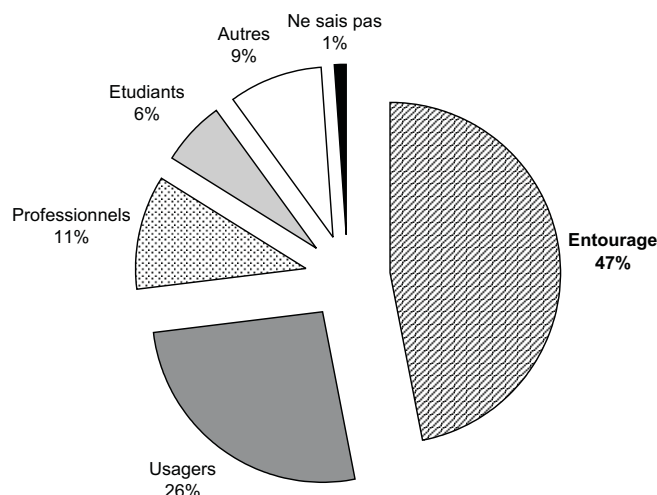
Quelques chiffres

Depuis la création en 1989 de la permanence téléphonique 24h/24, les membres de l'entourage, dont les mères en grande partie, constituent la moitié des appelants qui s'adressent à Infor-Drogues. La moitié des appels de l'ensemble de l'entourage sont des appels de mères. Cette prédominance

étant assez stable depuis quelques années, nous nous concentrerons dans cet article sur les demandes des mères.

Deux graphiques montrent les raisons de ce choix. Le premier présente la répartition des principales catégories d'appelants à Infor-Drogues pour l'année 2006. Le second illustre la distribution des appelants au sein de la catégorie "Entourage".

Graphique 1 :
Répartition des appelants à la permanence téléphonique d'Infor-Drogues 2006



Par ailleurs, les mères appellent 3 fois plus souvent pour leur garçon (76 %) que pour leur fille (24 %). La tranche d'âge de l'enfant concerné tourne le plus souvent autour de 17 ans (catégorie de 16 à 18 ans). Néanmoins, il faut noter que 10% des mères téléphonent pour un enfant de moins de 16 ans.

Que demandent les mères ?

Sur le plan quantitatif, la demande la plus importante (un quart du total) est une demande d'aide pour améliorer la relation avec l'enfant concerné par l'appel (que sa consommation soit avérée ou supposée).

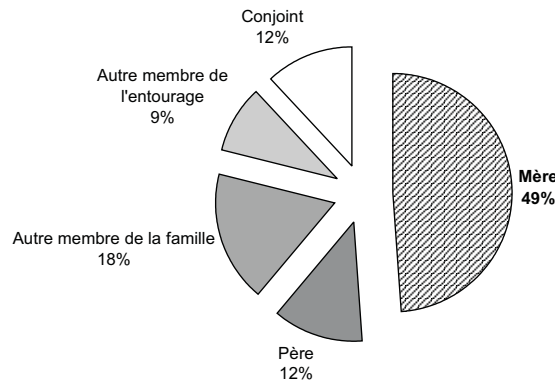
Ensuite, la demande qui vient en seconde position concerne l'information sur les produits eux-mêmes (drogues illégales, alcool, médicaments...) : leurs effets, les risques encourus, leurs coûts, etc. Ces questions représentent 13 % du total.

Le nombre de demandes qui viennent en troisième position concerne une aide médicale comme les traitements médicaux ou psychologiques possibles. La proportion de ces demandes tourne autour de 10 %.

Les demandes d'écoute viennent en quatrième position. Pour nous, l'item "demande d'écoute" concerne les demandes de personnes qui n'attendent pas nécessairement de solution de notre part mais qui souhaitent partager avec un écoutant confidentiel leurs sentiments, leurs réflexions, leurs questions... L'écoute représente 10 % des demandes.

Enfin, les demandes d'un arrêt de la consommation concernent 7 % du total des demandes. Notons que ce type de demande, quand il n'est pas formulé par le consommateur lui-même, est parfois très proche d'une demande d'aide

Graphique 2 : Répartition des appelants au sein de la catégorie "Entourage" (Infor-Drogues, 2006)



médicale ou de traitement (voir ci-dessus).

D'autres demandes complètent ce tableau mais sont nettement moins significatives en nombre : conseil ou renseignement juridique, adresse de structure, information sur les tests de dépistage, demande de documents...

Un produit très évoqué : le cannabis

Parmi les substances évoquées, le cannabis est de loin le produit le plus souvent mentionné par les mères (une fois sur deux). A propos de ce produit, nous dirions que les mères se divisent en deux groupes : celles qui étaient au courant de la consommation depuis quelque temps et celles qui viennent de l'apprendre. Ce sont surtout ces dernières qui sont inquiètes car elles ne disposent souvent d'aucune information correcte et sont en proie à un grand nombre d'idées reçues. Telles la peur de l'escalade vers d'autres drogues, la peur de la dépendance,... Les deux groupes partagent souvent la difficulté d'interdire et d'argumenter face aux arguments de leur enfant : "c'est une drogue douce, pas dangereuse", "tout le monde le fait" "je gère",...

Infor-Drogues asbl

Fondée en 1971, l'association offre de l'information, de l'aide, des conseils à tout un chacun confronté d'une façon ou d'une autre, de près ou de loin, à la problématique des drogues. Elle est surtout connue pour sa permanence téléphonique 24h/24. C'est aussi une équipe de prévention, un centre de documentation et un site Internet : www.infor-drogues.be.

La permanence téléphonique

02/2275252

La permanence téléphonique est ouverte à toute personne (jeune, adulte, usager de drogues, proche d'usagers, professionnel) qui souhaite parler et/ou poser des questions à propos des drogues et de leurs usages, elle fonctionne 24 h sur 24.

Anonymat et secret professionnel sont garantis.

L'équipe est composée de professionnels (psychologues, assistants sociaux, etc.), formés à la relation d'aide (différentes approches) et au travail téléphonique.

Infor-Drogues
19 rue du Marteau
1000 Bruxelles

De la plainte...

Beaucoup de mères témoignent de l'inquiétude, de l'anxiété, voire d'un désarroi profond, face, soit à une situation ignorée qui vient d'être révélée, soit à une situation qui perdure, voire se dégrade, et les amène à téléphoner ou à retéléphoner.

Bien souvent, c'est à l'écouter au téléphone d'aller au-delà de la description de la situation. En effet, il n'est pas du tout évident pour une mère confrontée à ce type de situation d'avoir le recul suffisant pour cerner ce dont elle a réellement besoin.

En effet, dans notre société la thématique des drogues est encore largement sous-tendue par la peur. Les informations, les films, la littérature, ... mais aussi les amis, la famille (souvent dans un souci de bien faire) transmettent, à plus ou moins forte dose, de la peur. Ainsi, il est fréquent que notre public associe drogues et mort, drogues et problèmes graves, etc. Les conséquences sont multiples :

- cela rend le sujet tabou (ou en tout cas très difficile à aborder), tant pour les usagers et leur entourage, qu'entre les adultes et les jeunes. En cas de consommation, la surprise est d'autant plus grande, renforçant du même coup la panique
- cela entretient l'attente extrêmement pressante de trouver des solutions rapides et univoques, du type "recettes", qui permettraient de prévenir à tous les coups l'usage de drogues ou de faire cesser sur le champ toute consommation existante
- in fine, cela provoque une perte du "bon sens" et des habiletés que possèdent en principe les parents pour faire face à ce type de comportement.

... A la demande

L'important est donc l'émergence d'une demande, qui soit explicite et/ou implicite.

D'emblée des demandes peuvent être explicites lors d'un appel téléphonique. Ces demandes explicites sont plus présentes quand il s'agit d'un appel de mère qui sait que son enfant fume déjà depuis un certain temps. Il s'agit souvent d'un appel mieux informé, plus objectif et qui présente la situation de manière moins passionnée. Le plus souvent ces demandes explicites concernent, comme nous l'avons dit plus haut, l'information sur les produits, des adresses de centres de traitement, des demandes d'aide en vue d'améliorer les relations familiales, de trouver du soutien personnel... Assez régulièrement nous constatons qu'un grand nombre de ces demandes explicites sont, en fait, des prétextes avant d'aborder dans un second temps la véritable motivation de l'appel.

Les demandes implicites concernent davantage l'intimité personnelle et/ou familiale, les relations, le rapport au plaisir, à l'interdit... Les demandes implicites doivent "se sentir" et il s'agira de les faire émerger lors de la conversation. Tout le doigté du permanent consistera, pour une part, à ne pas s'en tenir à donner des réponses techniques aux questions explicitement posées. En effet, ce type de réponse risque d'obturer l'espace possible pour exprimer une difficulté. Certaines mères ont davantage de facilité pour évoquer ces questions, mais dans l'ensemble il s'agit d'un sujet difficile à aborder, même au téléphone de manière confidentielle.

Ces deux types de demandes sont souvent présents lors d'un appel de mère.

Dans la majorité des conversations avec les mamans, nous remarquons que la question centrale qui sous-tend la question cannabique tourne autour du "qu'est ce qui ne va pas dans la famille?". Le point de départ (obligé ?) étant le "c'est la faute au cannabis" qui a un effet sur les relations, les résultats scolaires,... C'est cela qu'on nous demande de traiter. Face à ces demandes, le permanent d'Infor-Drogues ne doit jamais perdre de vue que si les parents appellent c'est qu'ils n'ont pas trouvé de solution aux difficultés qu'ils rencontrent ou que les solutions qu'ils ont tentées ou imaginées ne se sont pas révélées satisfaisantes. Il faut donc avancer pas à pas.

Il s'agit aussi, et c'est délicat, extrêmement délicat, de suggérer de se détacher du produit lui-même. Ainsi, n'y a-t-il pas, ailleurs, un événement pénible auquel l'enfant a du faire face (séparation des parents, rupture affective...) ou plus "banalement" ne s'agit-il pas d'un adolescent en recherche, voire en crise ? Il ne s'agit bien sûr ni de culpabiliser les familles, ni d'excuser par avance toute consommation de drogue mais de rechercher ensemble, au téléphone, des pistes pour comprendre ce qui se passe et pour envisager des solutions.

